



BPJEPS Spécialité « Éducateur sportif » Mention Rugby à XV

Diplôme d'Etat de niveau IV, délivré par la DRAJES et enregistré sous le n°36249 au RNCP le 01/09/21 jusqu'au 01/09/26.

Le BPJEPS « Éducateur sportif » mention Rugby à XV permet d'exercer en autonomie son activité professionnelle envers des publics de l'école de rugby jusqu'au moins de 16 ans. Il ou elle a la responsabilité de projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure et assure la sécurité des tiers et des publics dont il ou elle en a la charge.

Le titulaire du Le BPJEPS « Éducateur sportif » mention Rugby à XV exerce au sein des clubs de rugby, des collectivités locales, associations sportives, bases de loisirs, établissements scolaires...

Type d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme :

- ✚ Éducateur sportif,
- ✚ Coach, entraîneur,
- ✚ Moniteur dans le domaine du rugby à xv

Formation ouverte à l'apprentissage et en formation continue

Durée et modalités pédagogiques

Notre formation est d'une durée de 12 mois comprenant 620 heures en centre en présentiel et 400 heures en entreprise. Elle est obligatoirement réalisée sur un rythme alterné sur une durée de 12 mois.

Objectifs visés

Valider les 4UC du BPJEPS Éducateur sportif mention Rugby à XV.

Possibilité de préparer une ou plusieurs unités capitalisables.

Public concerné

Ce dispositif de formation s'adresse à toute personne âgée de 18 ans minimum, et doivent justifier de la pratique du rugby à XV en compétition pendant une saison sportive ou justifier d'une expérience d'animation en rugby à XV d'une durée minimale de 80 heures.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec nous afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation.

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule au 78 Chemin des Sept Deniers 31200 Toulouse.

Modalités d'inscription

- ✚ Les dossiers doivent être déposés **au plus tard le 08/09/2025**.
- ✚ **Enregistrement administratif** à réception de votre dossier de candidature.
- ✚ **Entretien de motivation et tests écrits.**
- ✚ **Décision d'admission** : vous obtenez une réponse sous 8 jours maximum.
- ✚ **Inscription définitive** : votre inscription est enregistrée définitivement une fois que votre dossier est complet (pièces administratives, financement personnel ou prise en charge par un organisme, structure d'accueil conventionnée)

Prérequis

- ✚ Être âgé de plus de 18 ans,
- ✚ Justifier d'un certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les moins de 25 ans),
- ✚ Justifier d'un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois avant l'inscription,
- ✚ Avoir passé avec succès le PSC1 (Prérequis secourisme),
- ✚ Avoir satisfait aux tests de sélection

Modalités de sélection

- ✚ Phase 1 : satisfaire à tous les prérequis et renvoyer un dossier complet
- ✚ Phase 2 : Tests d'entrée : Épreuves orale et écrite
- ✚ Phase 3 : satisfaire aux Exigences Préalables de la mise en situation Professionnelle.

Objectifs pédagogiques

- ✚ Exercer en autonomie son activité professionnelle d'éducateur sportif mention rugby à XV,
- ✚ Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans la structure
- ✚ Conduire une séance, un cycle d'apprentissage en Rugby à XV ;
- ✚ Mobiliser les techniques de la mention Rugby à XV
- ✚ Assurer la sécurité des tiers et du public dont il ou elle a la responsabilité.

Programme

UNITES CAPITALISABLES		
UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	77 h	Communication : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle, Adapter sa communication aux différents publics, Produire des écrits professionnels, Promouvoir les projets et actions de la structure. Encadrement : Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté, Repérer les attentes et les besoins des différents publics, choisir les démarches adaptées en fonction des publics, Garantir l'intégrité physique et morale des publics. Vie de la structure : Contribuer au fonctionnement d'une structure, Se situer dans la structure, Situer la structure dans les différents types d'environnement, participer à la vie de la structure.
	77 h	Projet d'animation : Concevoir un projet d'animation : Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation. Conduite de projet : Planifier les étapes de réalisation, animer une équipe, procéder aux régulations Evaluation : Evaluer un projet d'animation : Utiliser les outils d'évaluation adaptés; Produire un bilan, Identifier des perspectives d'évolution.

UC3 : Conduire une séance d'un cycle d'animation ou d'apprentissage en « rugby à XV »	220 h	Conception : C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV Conduite : C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV Evaluation : C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV.
	246 h	C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention « Rugby à XV » : C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention « Rugby à XV» C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité du rugby à XV

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- ✚ Pratiques sportives (développement des techniques) et mises en situation pédagogique fréquentes et régulières
- ✚ Utilisation des supports multimédias (traitement de texte, logiciels de présentation, traitement des photos et vidéos, recherches sur Internet)
- ✚ Simulations d'entretiens et de réunions
- ✚ Alternance entre cours magistraux et travaux dirigés
- ✚ Mise en place d'évaluations formatives régulières sur les différents contenus, théoriques et pratiques
- ✚ Formateurs permanents et référents sur la formation, et formateurs occasionnels sur des contenus spécifiques

Modalités de suivi du stagiaire

Le suivi du stagiaire, tant pendant les heures de formation en centre qu'en entreprise, est assuré par le coordonnateur pédagogique et administratif de la formation.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

UC1 et UC2 : Rédaction d'un dossier sur ce projet événementiel. Soutenance orale du dossier.

UC3 : Mise en situation professionnelle : Encadrement d'une séance du cycle, production d'un dossier support + entretien.

UC4 : Production d'un dossier incluant une séquence vidéo d'une durée d'une minute à 5 minutes maximum, qu'il a réalisée, portant sur une équipe de moins de 14 ans (U14) ou moins de 16 ans (U16) + entretien technique.

Validation par la DRAJES. Le.la candidat.e est présenté.e au jury final organisé par la DRAJES Occitanie.

Ce jury étudie les propositions de validation qui réfèrent aux modalités et fiches d'évaluation.

Seule, la DRAJES, reste décisionnaire des résultats définitifs de la formation.

En cas d'une validation partielle, la partie validée reste valable pour une durée de 5 ans.

Dates

La formation se déroule du 22/09/2025 au 04/09/2026. La formation se déroule en présentiel et en E-learning.

Qualification des intervenants

Notre équipe pédagogique mixte est constituée :

- ✚ De professionnels expérimentés ayant une expérience de l'environnement sportif
- ✚ D'intervenants ayant un diplôme requis pour les matières enseignées ou les diplômes nécessaires à l'enseignement de leur module.

Tarifs :

Inscriptions : 60€

Cout du BPJEPS à la charge de l'étudiant en contrat d'apprentissage : 0€

Cout du BPJEPS à la charge de l'étudiant en financement individuel : 6200€

Veuillez nous contacter pour plus de précisions.

Débouchés et passerelles :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36249/>

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : 08/09/2025

Conditions générales de vente : Disponibles sur demande.



Taux de réussite pour la session 2022/2023 : 86%
Programme 2025

Association A.F.M. Management
Siret : 809 860 851 00025-NAF :9499Z-
78 chemin des sept deniers 31200 TOULOUSE
Tél. :06.28.59.69.45-Email : contact@afm-management.fr